

Les enfants de Bassins ont replanté 200 mélèzes

Environnement Pour valoriser la gestion durable du patrimoine forestier, des enfants ont replanté les arbres abattus pour fournir le bois de la nouvelle salle de gym.



Par Madeleine Schürch 30.10.2015

Comme le petit Nicolas, une vingtaine d'enfants ont replanté 200 mélèzes dans les forêts de Bassins.

Image: Florian Cella

Avoir utilisé le bois des forêts de Bassins pour construire la salle polyvalente du village est une opération positive, tant du point de vue écologique qu'économique. Mais replanter des arbres pour les générations futures, c'est aller jusqu'au bout d'un projet qui a valeur d'exemple pour le développement durable.

Les enfants de l'UAPE de Bassins, qui se sont rendus mercredi après-midi en forêt pour planter 200 pousses de mélèze, étaient symboliquement porteurs de ce message. Cette action a été lancée à l'initiative de la Commune de Bassins et du Groupement forestier de la Serine.

Avant de commencer son travail sous la direction de trois bûcherons, le groupe d'une vingtaine d'enfants a reçu quelques informations fort intéressantes. Le garde forestier Amaury Annen a expliqué que les jeunes plantes de mélèze, d'une quarantaine de centimètres, avaient déjà quatre ou cinq ans d'âge. Les graines, prélevées dans le Jura, ont d'abord poussé à la Pépinière de Genolier. Tous les mélèzes ne survivront pas. Mais les plus résistants vivront au moins 100 ans avant d'être abattus pour construire un nouveau bâtiment.

Grand partisan de la valorisation du bois local, Amaury Annen a précisé que la commune de Bassins avait encore des réserves de bois à exploiter tant pour l'énergie (hêtres, érables) que pour la construction (épicéas, sapins, mélèzes). Il estime à environ 1 million de litres la quantité de mazout substituée par l'utilisation du bois par les chauffages à distance de Bassins, Begnins, Eikenøtt, Marchissy, Gilly et Burtigny, bois fourni par le Groupement forestier de la Serine en 2014. (24 heures)

(Créé: 30.10.2015, 10h54)